



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

zones de revitalisation rurale

Question écrite n° 58854

Texte de la question

Mme Gisèle Biémouret interroge Mme la ministre du logement et de l'égalité des territoires sur le lancement du dispositif expérimental de revitalisation des centres bourgs. Il est prévu de soutenir une cinquantaine de communes dans leurs projets locaux de revitalisation (logements, commerces, équipements et services). Près de 300 centres-bourg ont été identifiés par les services de l'État et invités à déposer leur candidature avant l'automne. Elle lui demande de lui indiquer la liste des communes du département du Gers identifiés pour ce dispositif.

Texte de la réponse

Le Gouvernement vient de lancer une expérimentation de revitalisation des centres-bourgs. Les 300 territoires cibles de l'expérimentation ont été identifiés lors de la concertation régionale menée au premier trimestre 2014 par les préfectures de régions, en concertation avec les partenaires régionaux et selon un cadrage national qui demandait de faire remonter des centres-bourgs de moins de 10 000 habitants, exerçant des fonctions de centralités pour leur bassin de vie, et qui nécessitent un effort de revitalisation. Il peut s'agir : - de centres-bourgs ruraux qui connaissent un déclin démographique ou un affaiblissement de leurs fonctions de centralité (offre de services, activités marchandes et économiques en général...) et sont confrontés à une dévitalisation de leur centre, éventuellement accompagnée d'un développement de zones pavillonnaires périphériques ; - de centres-bourgs gagnés par la périurbanisation, qui voient augmenter la demande de logements, d'équipements et de services et qui peuvent avoir du mal à y faire face et qui ont besoin d'être accompagné pour mettre en oeuvre un développement périurbain mieux maîtrisé. Pour ce qui concerne le département du Gers, les collectivités suivantes sont invitées à déposer leur candidature pour cette démarche expérimentale : - Barcelonne-du-Gers - CC d'Aire sur l'Adour ; - L'Isle-Jourdain - CC de la Gascogne Toulousaine ; - Condom - CC de la Ténarèze.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58854

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Logement et égalité des territoires

Ministère attributaire : Logement et égalité des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2014](#), page 5431

Réponse publiée au JO le : [5 août 2014](#), page 6774